



Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes mars 2018

Action

**Le 22 mars 2018
Tous en grève
et dans les manifestations**

Pour la défense du service public

Pour une douane d'utilité :

Sociale

Economique

Environnementale

Service public
Protection sociale
Santé
Retraites
Code du travail
Formation professionnelle

Casser !
Casser !!!



En Marche !
Pour la grande régression

Tous en grève le 22 Mars 2018 !

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »

(Bertholt Brecht)

Info

DOUANES



Halte à la casse de la Douane ! Tous en grève le 22 mars !

La CGT a pris l'initiative de consulter toutes les organisations syndicales douanières, y compris celles qui ne sont pas représentatives, pour un large appel à la grève et aux manifestations le 22 mars prochain.

Toutes ont accepté, car nous sommes tous concernés tous grades et tous corps confondus, c'est la raison pour laquelle vous trouverez ci-joint un tract intersyndical CGT USDFO CFDT Solidaires UNSA CFTC CGC.

Nous devons réussir une mobilisation historique, en Douane, à Bercy et dans les trois versants de la Fonction publique.

Alors que les dégâts du PSD se font toujours sentir, alors que de nouvelles réformes structurantes s'annoncent en douane (fermetures de nombreux bureaux et nombreuses brigades), alors que la Cour des Comptes vient de publier un rapport avec des préconisations extrêmement inquiétantes pour la DGDDI, les conclusions des travaux de la Commission pour l'Action Publique (CAP 22) doivent justement tomber fin mars !

On ne peut pas regarder sans bouger la casse du service public, et celui du service public douanier en particulier. Toute la corporation a déjà démontré, souvent avec succès, qu'elle savait se mobiliser pour sauver la maison DOUANES.

Le 22 mars fera partie de ces dates incontournables, de celles qu'il ne faut pas manquer. Les conditions pour construire le rapport de force sont entre nos mains à tous.

Pour la défense du service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale, tous en grève et dans les manifestations le 22 mars



CHANGEONS DE CAP LE 22 MARS

Le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents des trois versants de la Fonction publique. Pire, la seule réponse apportée est la mise en œuvre, à la hussarde, de CAP 22, entreprise de démantèlement des services publics.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le plan ministériel de qualification réduit à sa plus simple expression, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les promesses non tenues de Macron en terme de pouvoir d'achat des agents publics, les coupes budgétaires, fermetures de bureaux et de brigades confirmées.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre. Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne soit qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février par le gouvernement qui constituent une menace grave contre le statut général de tou·te·s les agent·e·s de la Fonction publique ainsi que, pour la Douane, les préconisations du rapport de la Cour des Comptes *. Celles-ci, en partie inexactes, ne visent qu'à réduire le champ d'intervention de la Douane et remettent gravement en cause son réseau et ses missions fiscales et de contrôle.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires (qu'ils soient humains ou budgétaires) et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

EN DOUANE COMME AILLEURS, IL FAUT CHANGER DE CAP !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion nationale, parce que la Douane est un service public d'utilité économique, sociale et environnementale au service des citoyens, l'intersyndicale CFDT CFTC CGC CGT Solidaires UNSA USD-FO appelle tou·te·s les agent·e·s des douanes à

UNE JOURNEE DE GREVE ET/OU DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS

* <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/RPA2018-Tome-2-integral.pdf>

« contrat social avec les agents publics » La grande casse à marche forcée !

Certains nous reprochent de jouer les Cassandre. Mais cette fois l'État confirme nos pires craintes et cela au travers de quatre chantiers d'envergure qui auront pour but de rebattre les cartes dans la fonction publique, que celle-ci soit d'État, hospitalière ou territoriale. La DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique) organisera les réunions et groupes de travail suivants.

Le premier chantier prioritaire concerne les instances dans lesquelles les représentants du personnel siègent. La fusion des CHSCT et des CT est au programme ainsi que « la réduction substantielle » des CAP au sein de la fonction publique d'État en s'inspirant de ce qui se passe dans les autres fonctions publiques (les CAP y sont organisées en catégories statutaires plutôt que par cadres d'emplois ou par corps). Le champ d'action des CAPC se restreindrait à ce qui peut poser problème : les recours, la discipline. Le niveau local (CAPL-DI) aurait la charge des mutations, des déroulements de carrière. Deux réunions dont une conclusive, et trois groupes de travail entre le 30 mars et fin juin. On avance à marche forcée...

Le second chantier prioritaire consiste à développer le recours au contrat pour mieux répondre aux besoins des employeurs qui expriment « un besoin de souplesse ». Par ailleurs « les salariés du secteur privé peuvent souhaiter effectuer une partie de leur carrière dans le secteur public, ce qui permettrait d'enrichir chaque sphère de parcours mixtes ». Évidemment on ne parle pas du problème des carrières mixtes et des décotes qui ont lieu quand on a cotisé à plusieurs régimes lors du départ en retraite. Le but de ce chantier étant de déterminer les secteurs et missions concernés par l'extension du recours au contrat et de définir la nature et la temporalité de ces contrats. Même rythme effréné pour ce chantier. Deux réunions, dont la dernière

conclusive, et deux groupes de travail entre le 30 avril et début juillet.

Le troisième chantier concerne la rémunération et veut s'attaquer aux composantes de celle-ci, sous le prisme de la maîtrise de la masse salariale. Par ailleurs les mécanismes individuels et collectifs de reconnaissance de l'engagement des agents publics envisagés seront l'autre élément de la rémunération. Ce troisième volet se déroulera du 28 mai à mi-octobre, également sous la forme de deux groupes de travail et deux réunions dont la dernière conclusive.

Enfin **le quatrième chantier**, cerise sur un gâteau déjà bien indigeste, concerne la mobilité et les plans de départs volontaires... La mobilité inter fonction publique, mais surtout la mobilité vers le privé par le biais d'une « refondation du dispositif d'indemnités de départ volontaire » et la mise en place d'un cadre pour permettre des plans de départs volontaires seront au cœur de ces discussions. Le calendrier prévoit 3 groupes de travail et deux réunions (la dernière conclusive) de juin à octobre 2018.

L'attaque est d'ampleur et se fonde sur un constat que nous sommes loin de partager en totalité. Or, ce constat de besoin et de demande de transformation profonde de notre modèle de fonction publique ne sera pas discuté, puisqu'il s'agit pour le gouvernement d'une évidence intangible. La mise en œuvre de moyens humains et matériels à la hauteur des besoins pour remplir l'ensemble des missions dévolues à nos 3 fonctions publiques ne sera tout simplement pas abordée !

On voit donc bien la logique néfaste que souhaite mettre en place rapidement le gouvernement. La réunion entre la DGAFP et les organisations syndicales qui s'est tenu le 13 mars 2018 vient confirmer totalement nos craintes d'un passage en force, dans un délai très restreint. Seuls les 2 premiers chantiers ont été abordés, avec des annonces que les syndicats jugent déjà inacceptables : réduction des instances consultatives et/ou amputations de leurs prérogatives, absence de réponses sur le maintien des droits syndicaux, recours accru – pour ne pas dire systématique – aux recrutements par contrat dans des pans entiers de la Fonction Publique.

Car le projet du gouvernement est bien de :

- ➔ Limiter au maximum les droits et garanties des agents de la fonction publique en s'attaquant aux instances dans lesquelles les représentants du personnel les défendent.
- ➔ Réduire le nombre d'agents bénéficiant du statut de 1982 en mettant en concurrence des agents ne bénéficiant ni des mêmes droits ni de rémunérations similaires.

Le but recherché est une précarisation de l'emploi public afin d'avoir des agents plus dociles et dont la docilité serait le gage d'un éventuel renouvellement de contrat, d'une rémunération un peu plus favorable. Ce que nous avons anticipé et dénoncé depuis longtemps est en train de se concrétiser. Ce scénario rappelle furieusement celui qu'a connu la Poste, puis Orange avec les catastrophes humaines que l'on sait. De plus en plus en plus de précaires, des agents transformés en prestataires de service, voire en commerciaux, des fonctionnaires encore sous statut à la carrière bloquée tant qu'ils n'acceptaient pas de renoncer à celui-ci, des conflits entre les différentes catégories de personnel. Et pour quel résultat ? Une dégradation du service public rendu aux usagers, avec un courrier postal, hormis les publicités, arrivant toujours moins vite, des conditions de travail largement dégradées, de la souffrance.

Construire le rapport de force

A l'instabilité qui règne déjà en douane au travers des suppressions de missions, de structures et d'emplois va se rajouter une autre forme d'insécurité tout aussi pernicieuse. Elle concernera les rémunérations, la pérennité de l'emploi, la mobilité non choisie... Tout cela, au bon vouloir parfois de potentats locaux, sans plus aucune possibilité de rétablir un traitement juste et égal au niveau national...

A travers cette « discussion », déclinée en 4 chantiers, c'est bien à notre modèle d'organisation et de fonctionnement de la Fonction Publique, c'est-à-dire au statut, que le gouvernement entend s'attaquer. Non pas pour plus d'efficacité ou d'efficience... mais vraisemblablement pour plus de rentabilité. Une vision à court terme qui pourrait être préjudiciable non seulement aux fonctionnaires, mais également à tous nos concitoyens qui dans leur vie quotidienne ont recours aux services publics.

Pour la CGT, la seule façon réaliste de s'opposer à cette grande casse de la Fonction Publique est de construire le rapport de force suffisant, dès le 22 mars 2018...

**TOUTES et TOUS
en GRÈVE
et dans les manifestations !**

Grève du 22 mars, appel des fédérations des finances

Appel des Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC Il vient en complément de l'appel de tous les syndicats douaniers

Jeudi 22 mars 2018 : tous et toutes en grève et dans les actions

Appel des Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT et CFTC

Le gouvernement a lancé une offensive sans précédent contre le service public, contre le statut de la Fonction publique et contre les fonctionnaires. Les annonces du premier ministre à l'issue du premier comité interministériel de la transformation publique, le 1er février, préparent des décisions douloureuses.

Amplification de la rémunération au mérite,

Recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires,

Mobilité forcée dans la Fonction Publique ou le privé avec plan de départ volontaire,

Disparition d'instances du dialogue social sur le modèle de la Loi travail.

Le comité CAP22 fera connaître ses conclusions et ses propositions fin mars/début avril

Supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État,

Économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques,

Abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé.

L'exécutif annoncera ses décisions concrètes en avril. Tout laisse à penser que les directions de Bercy, sans exception, soient très largement concernées par les restructurations à venir. Les ministères économiques et financiers ne sont-ils pas considérés comme LE principal réservoir de suppressions d'emplois et d'économies d'échelle ?

Préalablement à ses orientations, les fonctionnaires ont dû également subir :

le gel de la valeur du point d'indice,

l'instauration d'un jour de carence,

la hausse de 22 % de la CSG,

le report de la revalorisation de la grille indiciaire prévue dans PPCR.

Face à toutes ces attaques, la riposte est plus que jamais nécessaire :

Pour les missions, l'emploi, les carrières, le pouvoir d'achat

Pour un service public républicain au bénéfice de tous les citoyens

MOBILISATION GÉNÉRALE LE 22 MARS